



BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE BÛCHERON

FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 4 mars 2025

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Brevet Professionnel Agricole Bûcheron
- **Objectif de formation** : Obtenir les capacités professionnelles pour devenir bûcheron, ouvrier d'exploitation forestière

DURÉE / LIEU

800 h / CFPPAF de Mirecourt

- Date d'enregistrement de la certification : 23/01/2024
- Évaluation en UC (Unités Capitalisables)
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Bûcheron qualifié
- Salarié en bûcheronnage et travaux forestiers

Poursuite d'études :

- Bac Professionnel Forêt

taux de présentation à l'examen : NC

taux de réussite* : acquis : NC

en cours d'acquisition : NC

taux d'insertion professionnelle à 6 mois** : NC

taux de satisfaction*** : NC

* rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen l'année dernière

** pourcentage d'apprenants ayant un contrat de travail 6 mois après la formation l'année dernière

*** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

ORGANISATION

- **Formation diplômante de 1130 h :**
 - 850 h en centre
 - 280 h en entreprise entre octobre et février
- Rentrée entre fin août et fin décembre
- Diplôme de niveau 3
- **RNCP : 39064** (certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC

STRUCTURE

Développer son identité professionnelle de bûcheron

- Intégrer le milieu professionnel de la forêt
- Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

Réaliser des travaux d'abattage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Préparer les conditions de son intervention sur un chantier
- Réaliser des abattages manuels directionnels d'arbres désignés

Réaliser des travaux de façonnage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Réaliser le traitement des houppiers
- Réaliser le façonnage des fûts

Réaliser des travaux manuels de débroussaillage forestier

- Réaliser des travaux de débroussaillage systématique
- Réaliser des travaux de débroussaillage

Réaliser des travaux d'entretien courant du matériel forestier portatif

- Réaliser la maintenance conditionnelle de la tronçonneuse, de la débroussailleuse forestière et des outils forestiers
- Réaliser des petites réparations sur la tronçonneuse et la débroussailleuse forestière

Réaliser un abattage directionnel avec une assistance mécanique

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir des capacités physiques suffisantes (endurance, résistances aux intempéries)
- Être motivé pour le travail en forêt
- **Contactez notre responsable de formation :**
 - M. THIERY (06-21-41-29-43)
- **Personne en situation de handicap :** contactez nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS-DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif : de 12 500 à 15 500 €

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations possibles par son fonds d'assurance formation (ex : OCAPAT, Transition Pro, CPF...)

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail
- Opération financée par la Région Grand Est
- Rémunérations possibles par la Région Grand Est

La Région
Grand Est



ATOUS DE LA FORMATION

- Nouvelle formation : ouverture 2025
- Alternance centre – entreprise
- Formation en situation réelle sur chantiers forestiers
- Exploitations feuillus/résineux plaine et montagne
- Intervention de formateurs professionnels
- Formation à la sécurité :
 - Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - Gestes et Postures